

SALARIÉ(E) QUALIFIÉ(E) EN ÉLEVAGE LAITIER (BOVINS)

UNE QUALIFICATION
QUI CONTRIBUE AU
DÉVELOPPEMENT DES
COMPÉTENCES DES
SALARIÉ(E)S,
À LEUR AUTONOMIE,
LEUR TECHNICITÉ ET
À LEUR CAPACITÉ
D'ADAPTATION

PRÉSENTATION DU CQP

Le CQP est un Certificat de Qualification Professionnelle reconnu par la branche professionnelle agricole et plus particulièrement par la filière laitière. Il répond aux besoins en main d'œuvre qualifiée dans un contexte d'élevages laitiers performants, confrontés aux enjeux de qualité, de maîtrise des nouvelles technologies et des bonnes pratiques environnementales.

Le CQP concerne les salarié(e)s qualifié(e)s qui réalisent l'ensemble des activités d'élevage sur les animaux et les opérations de traite, la conduite du matériel et des installations ainsi que les activités de production végétale de l'exploitation.



UN CQP, POUR QUOI FAIRE ?

Le CQP développe l'employabilité et la mobilité professionnelle des salarié(e)s. Il permet de :

- développer des compétences et des savoir-faire par des formations adaptées,
- faire reconnaître ses compétences et ses qualifications professionnelles.



A QUI S'ADRESSE LE CQP ?

Le CQP est accessible à tous les publics : salarié(e)s, demandeur(se)s d'emploi, saisonnier(e)s.

COMMENT OBTENIR SON CERTIFICAT ?

- **Soit par une formation** intégrant une évaluation des compétences, organisée par un prestataire de formation. Les épreuves de certification sont validées, en amont de la formation, par le jury paritaire du CQP.
- **Soit par la Validation des acquis de l'expérience (VAE)** pour les salarié(e)s qui peuvent justifier d'une année d'activité en lien avec le CQP. Il faut alors remplir un dossier de VAE et passer un entretien avec le jury qui attribue, le cas échéant, le CQP ou des blocs de compétences du CQP. En cas de besoin, des formations complémentaires pourront être préconisées.

QUI DÉLIVRE LE CQP ?

La CPNE¹ de la branche, selon les décisions du jury paritaire. La CPNE délègue aux CPRE² la mise en œuvre et l'organisation des jurys en région.

QUEL FINANCEMENT ?

Plusieurs possibilités de financement existent afin d'accéder au CQP. Pour les connaître, s'adresser à votre délégation territoriale du FAFSEA.



Composition du CQP et modalités d'inscription page suivante.

¹ Commission paritaire nationale pour l'emploi (CPNE) en Agriculture

² Commission paritaire régionale pour l'emploi (CPRE) en Agriculture

ARCHITECTURE DU CQP

CQP
Salarié(e)
qualifié(e) en
élevage laitier
(Bovins)

LE CQP SALARIÉ(E)
QUALIFIÉ(E) EN ÉLEVAGE
LAITIER (BOVINS)
COMPREND 4 BLOCS DE
COMPÉTENCES :
3 BLOCS DE
COMPÉTENCES
IMPOSÉS ET 1 BLOC
DE COMPÉTENCES À
CHOISIR PARI MI 7 BLOCS
PROPOSÉS.

Chaque bloc de compétences
peut être certifié
indépendamment, soit par la
voie de la VAE soit à l'issue d'une
formation. Chaque bloc validé
est définitivement acquis : il est
capitalisable pour accéder à la
certification totale du CQP.

3 BLOCS DE COMPÉTENCES IMPOSÉS PARI MI LES 4

OQ Bovins lait - Alimentation
et surveillance

OQ Bovins lait - Santé et
Reproduction

OQ Bovins lait - Traite
ou

OQ Bovins lait - Pilotage
du robot de traite

1 BLOC DE
COMPÉTENCES À
CHOISIR PARI MI 7 BLOCS
PROPOSÉS

Tous les blocs de compétences
sont indépendants et
accessibles par la VAE ou à
l'issue d'une formation.

1 BLOC DE COMPÉTENCES AU CHOIX

OQ Bovins lait - Entretien
et contention

OQ Bovins lait - Traite

OQ Bovins lait - Pilotage
du robot de traite

OQ Polyculture - Travail du sol

OQ Polyculture - Récolte

OQ Polyculture - Entretien
et conduite du matériel

OQ Polyculture - Préparation
et application des produits

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour toute inscription au CQP (par la voie de la formation ou de la VAE) votre candidature doit être enregistrée auprès de la CPNE en Agriculture (cpne@fnsea.fr) à l'aide du bulletin de candidature : www.fafsea.com > [Outils et formulaires](#) > [CQP](#). Pour plus de précisions, voir la rubrique « [Etre candidat à un CQP](#) ».

Pour tout renseignement, contactez le FAFSEA : www.fafsea.com > le [Fafsea dans votre région](#)



CONTACTS :



FAFSEA
www.fafsea.com

153 rue de la Pompe
CS 60742
75179 Paris Cedex 16
Tél : 01 70 38 38 38
E-mail : info@fafsea.com



FNSEA
CPNE en Agriculture
11 rue de la Baume
75008 Paris
Tél : 01 53 83 47 23
E-mail : cpne@fnsea.fr